

TP TECHNICIEN D'ÉQUIPEMENT ET D'EXPLOITATION EN ÉLECTRICITÉ

Présentation succincte du métier

Le technicien intervient sur des chantiers de construction, de rénovation, d'extension, de mise à niveau ou de maintenance de bâtiments ou d'équipements neufs ou existants. Sous couvert de sa hiérarchie, il intervient seul ou en équipe pour l'activité d'installation et en totale autonomie lors des opérations de mise en service d'une installation électrique

Métier(s) auxquels conduit la formation

- Technicien en électricité
- Technicien de maintenance
- Technicien d'installation d'équipements industriels et tertiaires
- Technicien contrôleur d'installation électrique
- Technicien électrotechnicien en installation d'exploitation
- Technicien d'essais en électricité
- Technicien de diagnostic en électricité
- Technicien de mise au point en électricité
- Technicien de maintenance ou d'exploitation photovoltaïque
- Contrôleur technique en électricité
- Électromécanicien d'équipements industriels
- Électromécanicien d'équipements d'exploitation
- Électricien
- Électrotechnicien
- Électricien bâtiment
- Électricien industriel
- Électromécanicien/électricien

Objectifs généraux de la formation

- Obtenir la certification préparée
- Être capable de procéder à l'installation électrique de locaux d'habitation et la mettre en service
- Être capable de procéder à l'installation électrique de locaux professionnels et effectuer les contrôles préalables à sa mise en service
- Être capable de procéder à l'installation d'un équipement électrique industriel et effectuer les contrôles préalables à sa mise en service

Programme de la formation

Combinaison de connaissances et d'acquisition de compétences professionnelles, de connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles et de connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

informations

CODE RNCP : 37446

PUBLIC CONCERNÉ

Jeunes sans entreprise ayant un projet d'apprentissage

Apprenti

Contrat de professionnalisation

Tous Publics (salarié, demandeur d'emploi, reconversion professionnelle)

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap

CONDITIONS D'ACCÈS

Être salarié d'une entreprise dont l'activité est celle de la qualification préparée

Toute personne ayant un projet de formation dans le BTP

PRÉREQUIS

Débutant. Être à l'aise avec les fondamentaux, lire, écrire et compter.
Pas de contre-indication médicale pour l'exercice du métier

DURÉE

Standard : 1 an - 455h
Possibilité d'adaptation en fonction des connaissances et compétences à l'entrée en formation, pour tous les publics

SITE(S) DE FORMATION

Chateauroux
Orléans

ORGANISATION DE LA FORMATION

Apprenti : 1 semaine en site de formation / 2 ou 3 semaines en entreprise
Les autres actions de formation : rythme de l'alternance convenu avec l'entreprise

EFFECTIF

MINI : 8 stagiaires par groupe

MAXI : 16 stagiaires par groupe

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

entrée permanente

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

- Procéder à l'installation électrique de locaux d'habitation et la mettre en service
- Procéder à l'installation électrique de locaux professionnels et effectuer les contrôles préalables à sa mise en service
- Procéder à l'installation d'un équipement électrique industriel et effectuer les contrôles préalables à sa mise en service
- Chacune de ces compétences permettent d'obtenir un Certificat de Compétence Professionnelle

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

- Sauveteur et Secouriste du Travail (SST)
- Prévention des risques liés à l'Activité Professionnelle (PRAP)
- Travail en hauteur sur échafaudage de pied (R408)
- Risques électriques
- Celles-ci permettent l'obtention de certificat, d'habilitation ou attestation

> Modalités pédagogiques

Méthodes pédagogiques:

- Apports théoriques
- Mises en situation pratique en atelier
- Autoformation en Centre de Ressources ou sur une plateforme de formation en ligne (e-Learning)
- Retours d'expérience
- Tavaux collaboratifs

Outils et moyens techniques:

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Atelier électricité :
 - Postes individuels et/ou collectifs
 - Outillage individuel et/ou collectif
- Plateforme LMS (e-learning)

Moyens humains:

- Formateurs d'Enseignements Professionnels disposant d'une expérience de terrain
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)
- Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises

Modalités d'évaluation:

Certificateur: Ministère du Travail- date d'enregistrement le 07/03/2023

Questionnaire professionnel - Mise en situation professionnelle - Entretien final avec le jury

Nous contacter pour une entrée en cours d'année

COÛT DE LA FORMATION

Apprenti : niveau de prise en charge déterminé par la branche dont relève l'entreprise

Autres publics : nous contacter

COMMENT TROUVER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Chaque campus dispose d'une équipe de conseillers jeunes vous accompagnant dans vos recherches d'apprentissage
- Connectez-vous sur Planet'BTP

CONTACTS

Nos conseillers jeunes (CJ) et chargés de relation entreprises (CRE) sont joignables via le mail et téléphone suivant :

Chateauroux:

- CJ - recrutement36@btpcfa-cvdl.fr
- CRE – contact36@btpcfa-cvdl.fr

Orléans:

- CJ - recrutement45@btpcfa-cvdl.fr
- CRE – contact45@btpcfa-cvdl.fr

